

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	35 (1955)
Heft:	11
Artikel:	À quelle dose la libération des échanges est-elle nocive pour la France?
Autor:	Drouin, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-888169

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les deux bouts de la chaîne

Les responsables de l'économie française tiennent aujourd'hui les « deux bouts de la chaîne » dont parlait Bossuet. D'un côté ils affirment hautement que la France ne peut se soustraire au mouvement général qui porte la plupart des pays européens à liquider peu à peu les contingements. De l'autre, ils mettent en avant les difficultés de tel secteur industriel ou les disparités de charges sociales et fiscales pour expliquer qu'un nouveau « saut » sur la voie de la libération des échanges est actuellement dangereux.

Cette dialectique stérile ne devrait-elle pas céder la place à l'analyse plus réaliste des conséquences de l'ouverture à 75 % de nos frontières opérée au début de l'année ? N'arriverait-on pas, en regardant de près les chiffres des importations depuis cette date, à mesurer les avantages et les inconvénients de l'opération et à arrêter ainsi plus efficacement une politique ?

La libération des échanges n'a pas provoqué jusqu'ici de catastrophe

En fait, l'interprétation des courbes est très difficile. On peut certes constater globalement qu'aucun phénomène exceptionnel ne s'est produit, aucune poussée de fièvre. Mais il est impossible d'isoler dans la montée générale des importations — accompagnée au reste d'une augmentation plus forte des exportations — ce qui revient à une libération accrue, à une conjoncture d'expansion, à l'évolution des besoins, etc.

Entre la cause et l'effet un laps de temps assez long peut souvent se dérouler : les importateurs passent commande quelquefois six mois ou un an après la délivrance d'une licence. D'autres, au contraire, utilisent immédiatement après la libération de nouveaux produits des licences obtenues auparavant, afin d'éviter le paiement de la taxe de compensation.

Ces interactions complexes ne permettent pas de tirer des enseignements valables des résultats d'une politique progressive de libération.

Si l'on essaie moins ambitieusement d'examiner produit par produit la « courbe de température » des importations une fois la libération acquise, la prudence doit être également de règle. « Constater que l'importation d'un produit s'est accrue de X % du fait de la libération ne signifie rien en soi, écrivait récemment M. Marcel Dreyfus, président de la Fédération des importations de la métallurgie et de la mécanique, car tout dépend de ce qu'était le volume du contingent. Nous connaissons des produits dont l'importation est si strictement contingente que les entrées en sont ridiculement faibles. Si l'on note qu'elles doublent ou triplent après la libération et qu'on s'arrête à cette seule constatation, l'enseignement qu'on en tirera sera des plus trompeurs. Aussi faut-il, dans chaque cas où la statistique montre un accroissement notable des importations, user des critères propres à donner le sens réel et à mesurer le poids exact de la concurrence étrangère : quel est le rapport entre la valeur des importations et le chiffre d'affaires de la branche de production intéressée ? Quelle est l'importance de cette branche dans l'économie nationale ? L'accroissement des importations a-t-il une influence sur le niveau de l'emploi dans la profession concurrencée ? etc. »

Ce travail rétrospectif n'a pas été fait, les chiffres ayant été utilisés jusqu'ici comme arguments plutôt que comme instruments objectifs de référence. Quoi qu'il en soit, aucune catastrophe n'a suivi l'ouverture un peu plus large de nos frontières. Alors, pourquoi ne pas continuer ?



PIERRE DROUIN,
RÉDACTEUR
AU JOURNAL « LE MONDE »

A QUELLE DOSE
LA LIBÉRATION
DES ÉCHANGES
EST-ELLE NOCIVE
POUR LA FRANCE ?

Libérer pour réformer ou réformer pour libérer

C'est à ce point de la démonstration que l'affaire devient plus délicate. Sans doute, il n'est pas dans les intentions du gouvernement de proclamer devant les représentants des autres nations de l'O. E. C. E., au prochain conseil, que la France considère avoir atteint une sorte de plafond en parvenant au niveau de 77,5 % de libération. La marche en avant sera poursuivie, mais à un rythme prudent.

On sait que, selon les recommandations de l'O. E. C. E., une « phase expérimentale » au taux de 90 % devait s'ouvrir le 1^{er} octobre. Aucun pays situé en dessous de ce niveau n'a en fait répondu à cet appel. Le plus important, l'Angleterre, attend des jours meilleurs, et la France voudrait être sûre que certaines de ses industries « tiendront » sous le choc d'une nouvelle dose de libération des échanges.

M. Pflimlin ne veut pas jouer les économistes sans entrailles et, pour la beauté du principe libéral, ouvrir les vannes au chômage dans telles régions ou tels secteurs professionnels actuellement en difficultés. Jusqu'à une certaine limite (75 à 80 % de suppression des contingents), il convient de « libérer pour réformer »; ensuite, il lui paraît qu'il est plus sage de « réformer pour libérer », d'où le soin pris à mettre en place des dispositifs de conversion, d'adaptation, de reclassement, des décrets pour hâter la mise en valeur des régions sous-développées, etc.

Les risques d'une libération brutale des échanges

Cette thérapeutique est certes d'un effet plus lent que celle de la libération pure et simple des échanges, elle n'a pas les vertus du grand vent de la concurrence, mais non plus ses risques. Ceux-ci paraissent plus proches pour deux raisons principales :

1^o Les difficultés croissent à mesure que l'on monte les degrés de la libération des échanges. En haut de l'échelle se sont réfugiés évidemment les produits les plus vulnérables.

2^o Des hausses récentes de salaires, un blocage rigoureux des prix, une réduction de l'aide à l'exportation ont rendu plus délicate la position de certaines industries. Ces aménagements d'ordre interne pourront même, si le gouvernement tient bon au « crêneau » des prix, hâter le rajeunissement de l'appareil productif français. Une nouvelle vague brutale de libération des échanges, s'ajoutant à cette pression des salaires, risquerait de faire chavirer l'ensemble. Toutefois, si les prix intérieurs ne pouvaient être tenus dans les secteurs encore contingents, la meilleure manière de les bloquer ne serait-elle pas de laisser filtrer de nouvelles importations ?

Il paraît donc nécessaire de « digérer » un peu les mouvements qui ont pesé récemment sur nos prix de revient avant de décider de nouvelles tranches consistantes de libération des échanges. Mais ce sursis qui ne devrait pas excéder quelques mois pourrait être mis à profit pour préparer à fond le prochain dossier, et éviter ainsi ces vases-hésitations qui précèdent d'ordinaire le lancement d'un nouveau train de libération. Et pourquoi ne pas « grignoter » un peu, pendant cette période d'attente, ces taxes à l'importation qui non seulement s'inscrivent en dehors des règles coutumières mais affadissent le remède que constitue pour l'industrie française la confrontation avec les économies voisines ?

La crainte de la concurrence est le commencement de la sagesse économique

Mesure dans l'action, certes, mais il importe pour stimuler les progrès industriels de ne jamais laisser un répit total. Avant même qu'elle ne s'exerce, la crainte de la concurrence est le commencement de la sagesse économique, c'est-à-dire de l'audace constructive.